

COMMUNE
DE
R O S S F E L D
67230



Téléphone: 03 88 74 43 33
Télécopie : 03 88 74 35 37
✉ mairie-rossfeld@wanadoo.fr

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 10
Date de convocation : 10 juillet 2015

Séance du 16 juillet 2015

Sous la présidence de M. Jean-Claude ROHMER,

A l'ouverture de la séance sont présents :

↳ tous les membres sauf :

- Mme Pascale HIRLI-ZAGAROLI, excusée,
- M. Jean-Jacques HAEHNEL, excusé,
- M. Pascal VETTER, excusé,
- M. Emmanuel SCHOTT, excusé,
- Mme Bernadette DAMBACH, excusée.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 29 juin 2015
3. Versement d'un fonds de concours de 80 000 € à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs pour travaux de voirie
4. Décision modificative
5. Ad' AP : choix de l'Assistant à Maître d'Ouvrage (A.M.O.)
6. Mise à disposition de terrains
7. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L. 2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, **à l'unanimité**, Mme Sandra VALERO, secrétaire de mairie, en tant que secrétaire de séance.

2. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29/06/2015

Le procès-verbal de la séance du 29/06/2015 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS DE 80 000 € A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS POUR TRAVAUX DE VOIRIE

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE du plan de financement des opérations de voirie suivantes dans la commune de ROSSFELD :

DEPENSES TTC

Marché des travaux EUROVIA, sentier de l'Eglise :	26 741,36 €
Marché des travaux VOGEL TP, rue de Huttenheim :	38 988,00 €
Marché des travaux VOGEL TP, rue du Cimetière :	63 965,88 €
Marché des travaux COLAS EST (lot01), rue de Herbsheim :	100 090,87 €
Marché des travaux SAG VIGILEC (lot02), rue de Hersbheim :	38 209,20 €

Total des dépenses TTC = 267 995,31 €

RECETTES TTC

FCTVA (267 995,31 €x 15,761 %) :	42 238,74 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) :	8 400,00 €
Subventions du département :	
* rue du Cimetière et rue de Huttenheim :	17 122,85 €
* rue de Herbsheim :	19 040,00 €
Autofinancement :	101 193,72 €
Fonds de concours de la commune de ROSSFELD :	80 000,00 €

Total des recettes TTC = 267 995,31 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, **Après en avoir délibéré,**

VU la délibération de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS du 6 juillet 2015 sollicitant un fonds de concours de 80 000 euros à la COMMUNE DE ROSSFELD, au titre de travaux de voirie ;

DECIDE

D'ADOPTER LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Article 2041512 - Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivités Bâtiments et installations	+ 80 000 €
<i>ce qui porte le total de ce compte à 80 000 €</i>	

RECETTES

Article 1641 - Emprunts en euros	+ 80 000 €
<i>ce qui porte le total de ce compte à 380 000 €</i>	

DE CONCLURE UN EMPRUNT de 80 000 € sous forme de prêt relais, sur une durée de 24 mois, aux conditions suivantes :

- sans frais de remboursement anticipé
- offrant les deux options suivantes :
 1. **Option 1** : paiement des intérêts et du capital au terme du prêt, soit le 31/07/2017 ;

2. **Option 2** : paiement des intérêts à échéance trimestrielle et du capital au terme du prêt, soit le 31/07/2017.

D'AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE à :

- consulter divers organismes bancaires,
- retenir l'organisme le mieux disant,
- signer le contrat de prêt à intervenir.

D'ATTRIBUER UN FONDS DE CONCOURS de 80 000 euros à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS au titre de travaux de voirie sentier de l'Eglise, rue du Cimetière, rue de Huttenheim et rue de Herbsheim à ROSSFELD.

Les versements de ce fonds de concours interviendront au fur et à mesure des acomptes versés par la communauté de communes aux entreprises COLAS EST et SAG VIGILEC dans le cadre des marchés de travaux d'aménagement de la rue de Herbsheim, jusqu'à hauteur de 80 000 euros.

DE FIXER A 5 ANNEES la durée d'amortissement de cette subvention d'équipement, soit 16 000 € qui seront prévus au budget primitif de 2016 à 2020.

4. DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal vote les virements de crédits suivants, objets de la décision modificative n° 4 :

Dépenses section de fonctionnement

- Article 022 – Dépenses imprévues : - 400 €
- Article 673 – titres annulés sur exercice antérieur : + 400 €

5. AD'AP : CHOIX DE L'ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE (A.M.O.)

Lors de la séance du 29 juin 2015, le conseil municipal a décidé de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des Ad'AP.

Trois organismes ont été consultés :

- le cabinet Architecture Avenir qui propose un forfait de 400 €HT par bâtiment, soit un total de 3 200 €HT,
- le cabinet Chittier qui propose un forfait de 10 000 €HT pour l'ensemble des bâtiments,
- l'APAVE qui propose un forfait de 500 €HT par bâtiment, soit un total de 4 000 €HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer ces travaux au Cabinet Architecture Avenir de Witternheim.

6. MISE A DISPOSITION DE TERRAINS

Monsieur le Maire soumet deux demandes de mise à disposition de terrain :

1. Mme Anne KRAUSS-KLEIN et M. Patrice BRAUN demeurant 96d, rue des Jardins souhaiteraient profiter des 5 mètres de propriété communale entre le cimetière et leur terrain pour en faire un petit jardin et le fleurir. Ils laisseraient libre le mètre de passage existant le long du cimetière. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer une convention de mise à disposition à titre gracieux.

2. Mme Carole MOESSMER demeurant 1, allée des Iris souhaiterait profiter des 5 mètres de noue à l'arrière de la propriété. Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide de ne pas donner suite à cette demande, la noue étant destinée à absorber le trop plein d'eau en cas de pluies abondantes. Un remblaiement de celle-ci n'est pas envisageable. De plus, ce passage constitue un chemin piétonnier ouvert à tout le monde.

7. DIVERS

Travaux rue de Herbsheim : le conseil municipal valide le choix des lampadaires pour l'éclairage public.

Ligne 263 du Réseau 67 : Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président du Conseil Départemental réceptionné en mairie le 10 juillet 2015 annonçant l'arrêt de la ligne 263 du Réseau 67 lors de la rentrée scolaire à venir.

Terrain synthétique : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de l'Assemblée Générale du Football-Club qui s'est tenue le 9 juillet dernier, il a annoncé que le terrain synthétique ne pourrait malheureusement se réaliser pour l'instant, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de Benfeld et Environs ne pouvant participer au projet en raison de restrictions financières.

Vitesse excessive rue Principale : Mme Marie-Thérèse BREGAND interpelle le conseil municipal sur la vitesse excessive de certains véhicules, camions et engins agricoles sur la rue Principale. Le conseil municipal, après en avoir débattu, estime que la mise en place d'une zone 30 ne résoudrait pas le problème. Monsieur le Maire demandera à la Gendarmerie de réaliser des contrôles radars inopinés afin de sensibiliser les contrevenants.

Clôture de la séance à 21h30.